

CARREFOUR FRANCE CARREFOUR rappelle BOUDIN NOIR A L'ANCIENNE ANTILLAIS



- Noms des modèles ou références concernés : **BOUDIN NOIR A L'ANCIENNE ANTILLAIS** barquette de 300G, 5x60G **BOUDIN NOIR A L'ANCIENNE ANTILLAIS** vendu au rayon coupe/traditionnel
- Marque : **CARREFOUR LE MARCHÉ**
- GTIN 3560070764976 Lot 01401545 Date limite de consommation 11/02/2025
- Conditionnements : **Barquette de 5 boudins de 60g Boudin vendu au rayon traditionnel coupe**
- Date début/fin de commercialisation : **du 18/01/2025 au 31/01/2025**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Marque de salubrité : **FR 01-224-001 CE**
- Informations complémentaires : **Pour le produit Boudin noir à l'ancienne antillais vendu au rayon coupe, la période de commercialisation est du 18/01/2025 au 31/01/2025.**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Carrefour**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Suspicion présence corps étranger.**
- Risques encourus par le consommateur : **Inertes (verre, métal, plastique, papier, textile...)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente, Contacter le service consommateur, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :
En raison du risque de blessures / effets indésirables suite à l'ingestion de ce produit, par précaution il est recommandé aux personnes qui détiendraient des produits appartenant au(x) lot(s) décrit(s) ci-dessus de ne pas les consommer.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **mardi 18 février 2025**

CONTACT

- Numéro de contact : **0805908070**
- Informations complémentaires publiques : **0 805 90 80 70 du lundi au samedi de 9h à 19h (appel non surtaxé)**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre